

RAPPORT D'ORIENTATIONS 2020

Le pouvoir d'agir, le droit de choisir pour une société inclusive et responsable
« Tout ce qui est fait pour moi, sans moi, est fait contre moi »

La fusion est effective. Elle va nous permettre la mise en œuvre des actions qui découleront du Projet associatif de la nouvelle Unapei Alpes Provence. Les orientations de l'association sont fixées dans le Projet associatif qui est notre feuille de route pour les 5 années à venir jusqu'en 2023.



FALC

L'Adapei 04, l'Adapei 05 et la Chrysalide Marseille ont décidé de s'unir pour être plus fortes. Elles ont écrit un Projet Associatif pour 5 ans jusqu'en 2023. Il explique ce qui va être fait pour accompagner la personne handicapée et sa famille. L'Unapei Alpes Provence va mettre tout en œuvre pour réaliser son projet.

DOMAINE 1 Être acteur de sa vie

LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Autodétermination

Promouvoir le droit à décider pour soi-même et à choisir sa vie,

Donner à chacun un moyen de s'exprimer (Facile À Lire et à Comprendre, nouvelles technologies de l'information et intelligence artificielle).

Parcours de vie adapté aux attentes

Éviter les ruptures dans le parcours de vie, grâce à un accompagnement adapté et flexible,

Encourager la mixité entre le milieu protégé et le milieu ordinaire, avec des partenaires aux compétences complémentaires,

Prendre en compte la diversité des situations (handicaps associés, avancée en âge, troubles psychiques, etc.) et les transitions entre les types d'accompagnement.

Santé

Repérer les situations à risque pour garantir la bienveillance,

Mettre en œuvre une politique de prévention santé (activités physiques, qualité de l'alimentation),

Développer un parcours de soin en interne et en partenariat avec le secteur sanitaire,

Proposer un cadre adapté à la vie intime et affective de chacun.



FALC

L'Unapei Alpes Provence veut :

- aider les personnes handicapées pour qu'elles décident seules,
- donner à chacun le moyen de s'exprimer,
- faciliter un accompagnement adapté aux attentes,
- mettre en place des partenariats avec le milieu ordinaire,
- prendre en compte toutes les situations,
- assurer un parcours de prévention et de soins,
- permettre à chacun une vie affective.

DOMAINE 2 Être citoyen dans sa ville

LA SOCIÉTÉ ET LE HANDICAP

Inclusion

Garantir la pertinence de l'accompagnement notamment par une évaluation des compétences des personnes,

Répondre aux situations d'urgence, «sans solution» ou «sans solution adaptée».

Citoyenneté

Changer le regard de la société sur le handicap, en misant sur les qualités humaines et les compétences de chacun (activités professionnelles, culturelles, sportives, associatives et quotidiennes),

Encourager la participation aux activités de quartier et valoriser l'enrichissement de tous à côtoyer les personnes en situation de handicap,

Renforcer les partenariats avec les acteurs économiques et sociaux.

Droits

Informier l'ensemble des acteurs des droits des personnes en situation de handicap,

Milliter pour une réelle effectivité des droits (scolarité, santé, logement, travail),

Etre force de proposition auprès des relais publics pour faire appliquer et évoluer les droits.



FALC

La personne doit avoir un accompagnement adapté à ses difficultés.
On tient compte des attentes et des besoins de chaque personne handicapée.

En cas de difficultés ou d'urgence, 1 solution adaptée sera trouvée pour répondre au problème rencontré par la personne.

Il faut changer le regard de la société sur les personnes handicapées, en montrant leurs compétences.

Les personnes handicapées doivent participer largement à la vie de la société (sports, culture, loisirs).

Chacun est informé des droits des personnes en situation de handicap.

DOMAINE 3 Être solidaire

LA VIE ASSOCIATIVE

Militantisme fédérateur

Construire un sentiment d'appartenance des familles, des bénévoles et des professionnels à l'Unapei Alpes Provence.

S'appuyer sur une action familiale de territoire, qui réponde de près aux attentes des personnes accompagnées et de leurs familles.

Dynamiser le militantisme et favoriser l'engagement bénévole en proposant des actions concrètes.

Renforcer l'action inter-associative au niveau local, régional et national, dans le cadre de l'Unapei (partenariats, conventions, actions communes).

Influer sur les politiques publiques dans le sens du pouvoir d'agir de tous et de l'autodétermination.



FALC

Les familles, les bénévoles et les professionnels, engagés chaque jour pour la défense des droits des personnes handicapées, vont être rassemblés.

Cela va permettre de faire bouger plus de personnes pour aider les personnes handicapées et leurs familles.

Des échanges entre personnes vont faire apparaître de nouvelles idées pour agir en faveur des personnes handicapées.

DOMAINE 4 Être accompagné

LES PROFESSIONNELS, RICHESSE DE L'ASSOCIATION

Soutenir les professionnels

Disposer des compétences adéquates pour assurer un accompagnement évolutif et flexible.

Accompagner le changement et les évolutions du secteur.

Soutenir les cadres dans leur fonction managériale (évaluation, formation, analyse de la pratique, etc...) et associer les professionnels (management participatif).

Associer les professionnels à la vie de l'Association (Projet Associatif ou commissions associatives) et développer une culture commune.

Qualité de Vie au Travail

Organiser l'intégration des nouveaux salariés,

Faciliter le dialogue social pour comprendre les attentes de chacun,

Permettre une mobilité interne et une montée en compétences des salariés.



FALC

Cette association rassemble un grand nombre de professionnels, tous au service de la personne handicapée.

Les professionnels disposent des compétences nécessaires à un bon accompagnement.

Ils s'adaptent aux changements des personnes et de la société.

L'association veut permettre l'épanouissement et la progression des professionnels dans un cadre bienveillant.

DOMAINE 5 Être en équipe

LA GESTION DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

Soutien et échanges

Partager les expériences de chacun pour garantir la qualité des prestations de tous.

Faciliter les synergies entre les établissements et le siège.

Intégrer les technologies numériques dans les établissements et services, pour améliorer la qualité, le management et la participation des personnes en situation de handicap.

S'appuyer sur les pôles ressources transversaux (santé, autisme, innovation...) pour adapter les accompagnements et initier des nouveaux projets.

Systématiser l'évaluation pour conduire une démarche d'amélioration continue.



FALC

Chaque établissement pourra être aidé par :

- les échanges avec les autres établissements,
- les nouvelles technologies numériques (ordinateurs, internet),
- les services du siège,
- les pôles ressources.

Un pôle ressource est un groupe de travail qui a des compétences particulières comme la santé, l'autisme...

DOMAINE 6 Être prêt pour l'avenir

PROSPECTIVE / INNOVATION / PARTENARIAT / RSE

Innovation

Soutenir la démarche de la Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT) et développer la force d'innovation de l'association pour répondre aux besoins spécifiques des personnes, notamment celles qui ont des troubles sévères du comportement.

Développer les pôles ressources transversaux - santé, autisme, polyhandicap, handicap psychique, bientraitance, situations complexes - et en créer de nouveaux.

Partenariats

Par opposition aux dispositifs cloisonnés, proposer des passerelles et des partenariats pour enrichir la réflexion et l'action autour d'une inclusion sociale réussie.

Développer le travail inter-associatif notamment au sein du mouvement parental.

Multiplier et diversifier les sources de financement pour réaliser des actions innovantes.

Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE)

Initier une démarche RSE et de développement durable en tenant compte des réalités territoriales.

S'interroger sur les impacts environnementaux, sociaux et économiques de chaque action de l'association.



FALC

L'association doit répondre aux personnes ayant des besoins spécifiques (par exemple troubles du comportement).

Les pôles ressources aideront à fournir une réponse adaptée.

La création de liens et de partenariats facilite les possibilités d'accompagnement.

Initier une démarche de développement durable pour respecter la société.

Avoir une démarche de développement durable veut dire que nous agissons en tenant compte de la conséquence de nos actions pour les années à venir.

Odile Lieutaud,
Présidente

Mai 2020